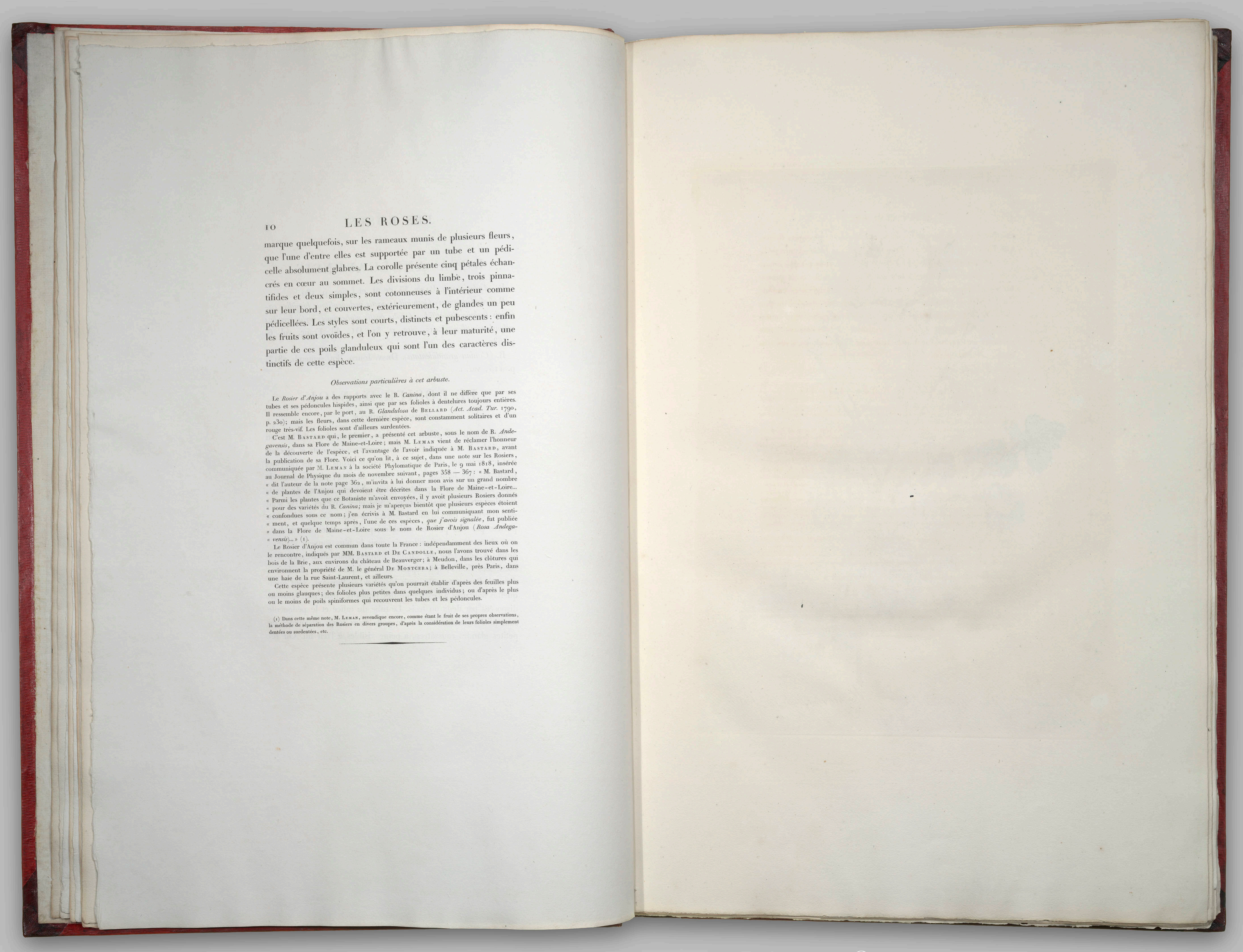


marque quelquefois, sur les rameaux munis de plusieurs fleurs, que l'une d'entre elles est supportée par un tube et un pédicelle absolument glabres. La corolle présente cinq pétales échancrés en cœur au sommet. Les divisions du limbe, trois pinnatifides et deux simples, sont cotonneuses à l'intérieur comme sur leur bord, et couvertes, extérieurement, de glandes un peu pédicellées. Les styles sont courts, distincts et pubescents : enfin les fruits sont ovoïdes, et l'on y retrouve, à leur maturité, une partie de ces poils glanduleux qui sont l'un des caractères distinctifs de cette espèce.

Observations particulières à cet arbuste.

Le *Rosier d'Anjou* a des rapports avec le R. *Canina*, dont il ne diffère que par ses tubes et ses pédoncules hispides, ainsi que par ses folioles à dentelures toujours entières. Il ressemble encore, par le port, au R. *Glandulosa* de Bellard (*Act. Acad. Tur.* 1790, p. 230); mais les fleurs, dans cette dernière espèce, sont constamment solitaires et d'un rouge très-vif. Les folioles sont d'ailleurs surdentées.

C'est M. Bastard qui, le premier, a présenté cet arbuste, sous le nom de R. *Andegavensis*, dans sa Flore de Maine-et-Loire; mais M. Leman vient de réclamer l'honneur de la découverte de l'espèce, et l'avantage de l'avoir indiquée à M. Bastard, avant la publication de sa Flore. Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans une note sur les Rosiers, communiquée par M. Leman à la société Phylomatique de Paris, le 9 mai 1818, insérée au Journal de Physique du mois de novembre suivant, pages 358 — 367 : « M. Bastard, « dit l'auteur de la note page 362, m'invita à lui donner mon avis sur un grand nombre « de plantes de l'Anjou qui devoient être décrites dans la Flore de Maine-et-Loire... « Parmi les plantes que ce Botaniste m'avoit envoyées, il y avoit plusieurs Rosiers donnés « pour des variétés du R. *Canina;* mais je m'aperçus bientôt que plusieurs espèces étoient « confondues sous ce nom; j'en écrivis à M. Bastard en lui communiquant mon senti- « ment, et quelque temps après, l'une de ces espèces, *que j'avois signalée*, fut publiée « dans la Flore de Maine-et-Loire sous le nom de Rosier d'Anjou (*Rosa Andega-* « *vensis*)... » (1).

Le Rosier d'Anjou est commun dans toute la France : indépendamment des lieux où on le rencontre, indiqués par MM. Bastard et De Candolle, nous l'avons trouvé dans les bois de la Brie, aux environs du château de Beauverger; à Meudon, dans les clôtures qui environnent la propriété de M. le général De Montcera; à Belleville, près Paris, dans une haie de la rue Saint-Laurent, et ailleurs.

Cette espèce présente plusieurs variétés qu'on pourrait établir d'après des feuilles plus ou moins glauques; des folioles plus petites dans quelques individus; ou d'après le plus ou le moins de poils spiniformes qui recouvrent les tubes et les pédoncules.

(1) Dans cette même note, M. Leman, revendique encore, comme étant le fruit de ses propres observations, la méthode de séparation des Rosiers en divers groupes, d'après la considération de leurs folioles simplement dentées ou surdentées, etc.